L'ÉTAT ET SON PERSONNEL

Le *Réveil des sous-agents des postes et télégraphes* raconte qu'à le suite du dernier Congrès, on a fait des efforts pour arriver à la diminution progressive du service le dimanche.

Les agents remirent, dans ce but, à M. le sous-secrétaire d'Etat le vœu suivant :

Que M. le sous-secrétaire d'Etat veuille bien autoriser l'affichage dans les bureaux de poste et la communication à la presse, de la pancarte suivante:

Au nom de la solidarité, prière instante au public d'éviter tout ce qui peut augmenter le travail des employés des postes les dimanches et jours fériés.

L'administration répondit par la note suivante :

L'administration ne peut que confirmer la réponse qu'elle a fait parvenir à l'Association générale des agents au mois de février 1903, à savoir :

Qu'elle ne peut, en raison de la réserve à laquelle elle est tenue, autoriser l'apposition dans les salles d'attente, des pancartes dont le texte serait communiqué à la presse pour inviter le public à éviter tout ce qui peut augmenter le travail des employés des postes les dimanches et jours fériés.

Le directeur du cabinet et du personnel.
A. SALOMON.

Vraiment, nous avons peine à comprendre. Le public ne serait en rien froissé par une pancarte de ce genre. Il serait au contraire reconnaissant à l'administration d'une attention pour ses agents. Et, du reste, le public a tant de griefs quotidiens que vraiment on s'étonne de la susceptibilité de l'administration pour une demande aussi inoffensive.

Il est vrai qu'il s'agit du dimanche. Et le dimanche..... ce mot a une tournure un tantinet cléricale.

AU TABLEAU D'HONNEUR

L'honorable maire d'Orchamps-Vennès (Doubs), M. Vieille, était récemment, comme nous l'avons annoncé, suspendu de ses fonctions pour refus d'enlever le crucifix de la mairie. Il vient de voir transformer par M. Combes cette mesure en une révocation basée sur la lettre très modérée et très digne adressée par lui au préfet du Doubs et que nous avions reproduite. Etre frappé par le ministre protecteur et complice des francs-maçons est un titre de plus à l'estime des honnêtes gens.

AUTOUR DE LA DÉLATION

Nouvelle plainte auprès du grand chancelier

M. le général de division Grendin, du cadre de réserve, commandeur de la Légion d'honneur, adresse au grand chancelier de la Légion d'honneur le plainte suivante contre le général André et contre M. Vadecard :

Nous avons l'honneur de vous exposer que nous ne saurions reconnaître comme un collègue dans la Légion d'honneur un homme qui paraît être l'artisan de la délation, par des officiers eux-mêmes contre leurs frères d'armes, et qui aurait fait usage de ces renseignements, recueillis dans l'ombre par des manœuvres occultes, pour briser la carrière de quelques uns des meilleurs serviteurs du pays sous les avoir entendus.

A l'autre pôle de la délation figure un sieur Vadecard, chevalier de la Légion d'honneur, qui aurait été l'agent principal d'une entreprise secrète, tendant à envelopper tous les officiers de l'armée dans un vaste réseau d'espionnage. Il relève des pouvoirs, quant à ces fonctions de police occultes et autorisées : mais en qualité de légionnaire, il tombe sous le coup de la discipline de l'Ordre, et la présente plainte la vise également.

Dans le cas où l'on exciperait de ce que le général André, pouvant être rappelé à l'activité en cas de guerre, aurait encore, avec le ministère de la Guerre, des attaches qui le soustraient à une action répressive, directe, de la grande-chancellerie, il y a lieu d'observer que le sieur Vadecard, n'ayant aucun titre officiel, intraine son complice devant au tribunal sommital, qui est le Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur, par analogie avec les dispositions du Code de justice, en vertu desquelles un militaire ressortit à un tribunal civil et non à un Conseil de guerre, lorsqu'il a pour complice un civil.

Cette plainte se couvre de signatures.

Encore une démission à la Ligue des Droits de l'homme

M. Georges Barbey, avocat à la Cour d'appel, donne sa démission de la Ligue des droits de l'homme.

Cette nouvelle démission, à la suite de celles de MM. Joseph Reinach, Emile Bourgeois, Guieysse, etc., cause une certaine émotion chez les ministériels.

CHANTS OFFICIELS

De l'*Action libérale* de Quimper :

Mardi soir, vers 7 heures, des cris et des chants partis de la cour de l'Ecole normale d'instituteurs attirèrent l'attention des paisibles habitants du quartier de Bourg-les-Bourgs; en même temps on voyait paraître et s'agiter des lumières comme pour une réjouissance inaccoutumée. Bientôt on put entendre ces jeunes gens, futurs éducateurs des petits Français, entonner, au son des instruments, le chant de l'*Internationale*, et entremêler les couplets de cris sauvages et des clameurs haineuses : « Hou! Hou! A bas la calotte! etc... » Cette scène absolument scandaleuse se prolongea pendant vingt minutes.

Un habitant de Fontenay-le-Comte prie la *Vendée* de poser la question suivante :

Est-ce que le chant de l'*Antichrétienne* fait, maintenant, partie de l'enseignement au collège de Fontenay?

LES OUVRIERS DES ARSENAUX

Une dépêche ministérielle vient de clore, au profit des intéressés, l'incident qui fut soulevé le mois dernier par les ouvriers de la poudrerie de Saint-Michel (Morbihan) et qui a entraîné un mouvement sérieux en vue d'une grève générale des arsenaux.

Le ministre accorde aux ouvriers des poudreries de Saint-Michel, Trefavea, Saque, Queven et Mentec un supplément de solde de 0 fr. 30 par jour.

—o—

Les journées du lendemain de Noël et du lundi 2 janvier seront payées aux ouvriers des arsenaux, parce qu'elles sont considérées comme journées fériées, dont le ministre entend faire bénéficier le personnel des établissements nationaux. Cependant, en vertu des dernières observations de la Commission du budget, ces journées ne seront payées qu'aux ouvriers qui auront été présents dans les ateliers les 24 et 31 décembre.

GUERRE ET MARINE

DANS LA MARINE

Les *Tablettes des Deux-Charentes* publient l'information suivante :

Il paraît aujourd'hui certain que M. le vice-amiral Bugard va être appelé au poste de chef d'état-major général de la marine, en remplacement de l'amiral Camplou, qui succédera enfin, dans l'escadre de la Méditerranée à l'amiral Antoine.

D'aucuns assurent, au contraire, que l'amiral Bugard sera nommé préfet maritime à Brest, en remplacement du vice-amiral Mallarmé.

ÇA & LA

Morts d'hier

M. le Dr Gonzague Millet, maire d'Orange, ancien conseiller général de Vaucluse, 71 ans, à Avignon. — Mme Porant-Roux, mère de l'auteur, à Paris.

Médaille d'or

Le Syndicat des Employés du commerce et de l'industrie, connu sous le nom de Syndicat des Petits-Carreaux, a reçu une médaille d'or à l'Exposition de Saint-Louis.

L'émigration des Alsaciens-Lorrains

D'après une statistique officielle, le nombre des Alsaciens-Lorrains qui ont émigré de 1871 à 1900, d'abord à la suite de l'option, puis avec ou sans autorisation gouvernementale, s'élève à 300 000. Relativement à la statistique de 1871, le nombre des Allemands immigrés a triplé, tandis que le nombre des Français s'est réduit à un tiers du chiffre primitif. Le nombre des Allemands immigrés a été plus considérable dans la Basse-Alsace que dans la Haute-Alsace ; la Lorraine compte autant d'immigrés que les deux départements d'Alsace réunis.

ÉCHOS DE PARTOUT

A l'occasion du 1er janvier, M. Loubet a accordé des remises ou réductions de peine à 41 marins, militaires ou autres individus condamnés par diverses juridictions militaires ou la marine.

Il va être fabriqué, pour être mises en circulation au Tonkin, des pièces de zinc pur d'une valeur d'un 600e de piastre.

L'inauguration officielle de l'exposition industrielle et agricole d'Orléans vient d'être fixée au 1er mai 1903.

Les grandes lignes transatlantiques anglaises viennent de s'entendre avec les lignes scandinaves. Il ne reste plus qu'un point à régler pour que la lutte de tarif cesse entre elles.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a nommé hier, M. Cagnat, vice-président, pour 1905.

M. le chef d'escadron Huguet, du 17e d'artillerie, est désigné pour occuper le poste d'attaché militaire à l'ambassade de la République française en Angleterre, en remplacement de M. le colonel d'Amade, relevé de ses fonctions sur sa demande.

DANS LE CLERGÉ

L'*Officiel* publie les décrets agréant les nominations ci-après, faites par NN. SS. les archevêques et évêques :

Diocèse de Paris : M. l'abbé Lemerle, curé de Saint-Merry et M. l'abbé Grasjnx, curé de Saint-Paul-Saint-Louis, à des canonicats titulaires : — diocèse d'Alger : M. l'abbé Bolloa, curé d'El-Biar, à un canonicat titulaire et à la cure de la cathédrale; — diocèse d'Annecy : M. l'abbé Cusin, ancien vicaire, aux fonctions de vicaire général ; — diocèse d'Amiens : M. l'abbé Fournier, curé de Lœuilly, à la cure d'Airaines ; — diocèse de Belley : M. l'abbé Beaufort, curé de Champfromier, à la cure de Poncin ; — diocèse de Troyes : M. l'abbé Raverdeau, curé de Saint-Martin de cette ville, à un canonicat titulaire et à la cure de la cathédrale.

La Passion à Nancy

On se souvient des belles représentations de la **Passion** organisées l'été dernier, à Nancy, par M. le chanoine **Petit**, dont le zèle et la persévérance ont pu réaliser un spectacle pareil à celui d'Oberammergau.

La Maison de la Bonne Presse a édité un magnifique ouvrage reproduisant par la photographie toutes les scènes et tous les personnages du drame de la Passion, tel qu'il fut joué à **Nancy**.

Cet album, vrai chef-d'œuvre typographique, est un cadeau tout indiqué pour les heureux spectateurs de 1904 et pour les spectateurs de désir de 1905 ; pour ceux qui devront se priver du spectacle lui-même, ce sera du moins une bonne compensation.

La Passion à Nancy Un album de format grand in-4°, comprenant 24 pages de gravures avec texte explicatif et 4 magnifiques planches en couleur hors texte sur papier de grand luxe, prix 5 francs, port en sus.

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris

LA guerre russo-japonaise

A PORT-ARTHUR
La prise du fort d'Erlung

Une nouvelle dépêche officielle japonaise donne quelques détails sur la prise de ce fort.

Il résulte nettement du chiffre et de la nature des pièces de canon abandonnées par les Russes et capturées par les Japonais qu'il s'agit bien d'un des grands forts de la ligne extérieure de défense.

Il est incontesté que les Japonais ont trouvé dans le fort 43 pièces d'artillerie de calibre divers, et qu'ainsi ils obtiennent un avantage considérable, conséquence des sérieux progrès qu'ils ont réalisés ces derniers temps.

Des signes manifestes semblent indiquer que le manque d'hommes et de munitions commence à se faire sentir dans le camp des assiégés, mais, en revanche, on remarque chez eux aucun indice de découragement.

La garnison, diminuée par les pertes subies dans le lutte gigantesque qu'elle soutient contre un ennemi sans cesse décimé et sans cesse renforcé, défendre le terrain pied à pied. Et, en désespoir de cause, elle se retirera dans le forteresse de Liao-Ti-Chen, où les dernières ressources ont été rassemblées pour y fournir un effort suprême.

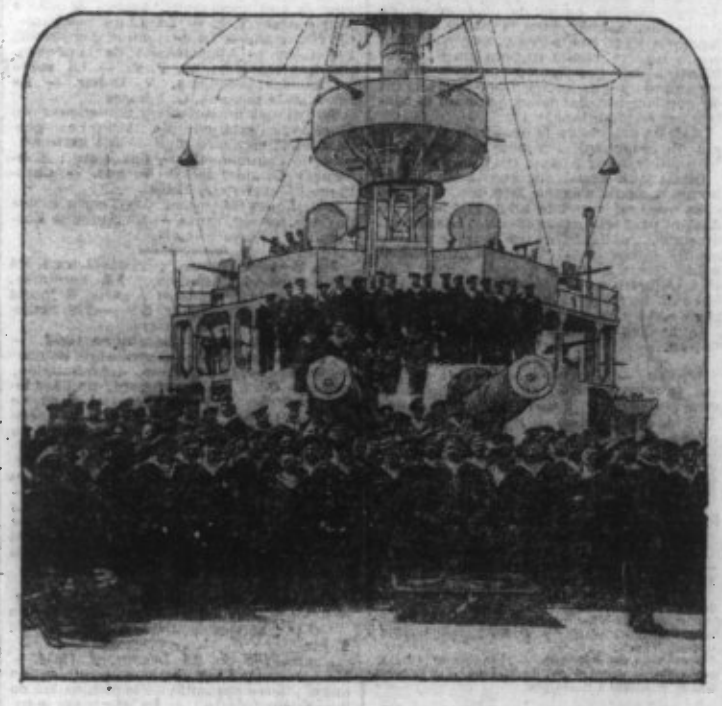

Phot. H. C. White.

MARINS RUSSES A BORD DU CUIRASSÉ « OREL » AVANT SON DEPART POUR L'EXTRÊME-ORIENT

EN MANDCHOURIE

Le général Sakharoff adresse un télégramme à l'état-major. Il est daté du 30 décembre :

Le 27 décembre, des gardes-frontières, embusqués sur le flanc droit, près du village de Sandioza, ont attaqué à coups de sabre une patrouille japonaise de 4 hommes qu'ils ont faits prisonniers. De 3 Japonais qui étaient blessés, l'un est mort.

Le même jour, une patrouille russe a fait prisonniers 2 Japonais.

Un combat

Le correspondant de la *Novoïé Vrémia* à Moukden lui télégraphie :

Une vive canonnade a eu lieu sur tout le front à l'ouest du chemin de fer, près du village de Lin-Chin-Pon. Le tir des Russes a fait exploser une fougasse japonaise et a démoli une partie des retranchements avancés d'où l'infanterie ennemie s'est enfuie. Les batteries russes ayant tiré sur les fuyards, une batterie japonaise bien dissimulée a découvert ses positions et a répondu, mais elle a été bientôt réduite au silence.

En même temps, les tirailleurs japonais, délogés des retranchements, ont grimpé sur les arbres d'une forêt de sapins voisine et ont dirigé leur fusillade contre les retranchements russes, mais le feu des shrapnels les a mitraillés jusqu'au crépuscule, qui a arrêté le combat.

La partie septentrionale de Lin-Chin-Pon reste occupée par les Russes, la partie sud par les Japonais.

Les batteries russes sont actuellement reliées entre elles et avec les points d'observation par le téléphone.

L'amiral Togo et l'amiral Kamimoura à Tokio

L'amiral Togo et l'amiral Kamimoura sont arrivés à Tokio vendredi matin. Ils ont été l'objet d'ovations incessantes sur tout le parcours de la gare au ministère de la marine. Ils se sont ensuite rendus au palais, où ils ont été reçus par le Mikado.

Le séjour des deux amiraux à Tokio durera sans doute une semaine. Ils consulteront l'état-major, et mettront la dernière main à leur plan d'opérations.

A Vladivostok

Chefou, 30 décembre. — Suivant des nouvelles apportées de Vladivostok par un vapeur, on pousse très activement l'achèvement du bassin de radoub, en vue de l'arrivée de l'escadre de la Baltique. Les croiseurs russes ne quittent jamais le port.

On coupera de nouveaux passages à travers les glaces lorsque l'amiral Skrydloff essayera de rejoindre l'escadre de la Baltique.

Le port allait être prochainement fermé par les glaces, on a enlevé de nombreuses mines.

Escadre de renfort

Londres, 30 décembre. — Plusieurs journaux publient une dépêche de Saint-Pétersbourg, 29 décembre, annonçant que l'amiral Mebagatoff est nommé commandant de l'escadre qui partira de Libau pour l'Orient le 28 janvier.

Le cuirassé « Orel »

Saint-Pétersbourg, 30 décembre. — On annonce dans les milieux bien informés que le cuirassé *Orel*, actuellement en route pour l'Extrême-Orient, a reçu l'ordre de revenir, sous prétexte qu'il n'est pas en état de rester en service actif. On déclare que le croiseur *Izumrand* a été aussi rappelé pour la même raison. (*Reuter.*)

Enfin, autre bruit, sinistre celui-là : le cuirassé *Orel* aurait coulé ou serait désemparé? A l'amirauté, on affirme énergiquement que ce point ne repose absolument sur rien de sérieux.

Dans cent ou huit jours, la dernier groupe, composé de 4 croiseurs et 5 contre-torpilleurs (*l'Oleg*, *l'Izumrand*, etc., etc.), parti de Libau le 11 novembre, sera à Port-Said.

LES COMMISSAIRES DE L'AFFAIRE DE HULL
L'amiral Kaznakoff

Voici quelques renseignements au sujet du départ de l'amiral Kaznakoff annoncé hier :

L'amiral Kaznakoff, décidément un peu souffrant, après avoir déposé sa carte à la présidence de la République et au ministère des Affaires étrangères, quitte Paris aujourd'hui samedi par le Nord-Express, pour retourner à Saint-Pétersbourg où il fera son rapport à l'empereur mardi ou mercredi prochain.

Le lieutenant de vaisseau Volkoff, aide de camp du chef de la mission russe à la Commission d'enquête sur l'incident de Hull, vient d'être rappelé de Cannes, où il se trouvait depuis quelques jours auprès de son père. M. Volkoff est frère de l'aimable aide de camp du grand-duc, général-amiral Alexis, le capitaine Volkoff.

Le vénérable amiral Kaznakoff rentre en Russie, accompagné de son fils, lieutenant de vaisseau, qui l'avait accompagné à Paris, il y a quinze jours.

Les deux autres amiraux, membres de la Commission de Hull, ont également quitté Paris, l'amiral anglais sir Beaumont passa en Angleterre les fêtes traditionnelles de la Christmas; l'amiral américain Davis se promène sur la Riviera; l'amiral Fournier également. Il y a de la marge, en effet, jusqu'au 9 janvier.

L'amiral Doubassoff

Quant au successeur de l'amiral Kaznakoff, l'amiral Doubassoff, il arrivera à Paris vendredi prochain.

Comme il est président du Comité technique de la marine russe, il ne manquera pas d'occupations ici, car il aura à approuver, en cette qualité, le rapport des experts et techniciens de la marine russe, envoyée en mission dans les chantiers maritimes français et ayant à leur tête l'ingénieur principal Perischkine.

Ces messieurs, qui ont visité à Toulon, les ateliers et chantiers des Forges et Chantiers de la Méditerranée, ou les plans de contre-torpilleurs et de croiseurs leur ont été soumis, qui ont également parcouru l'arsenal, seront lundi ou mardi à Paris, après avoir visité les usines du Creusot.

Aussitôt installé à Paris, le vice-amiral Doubassoff se présentera à l'Elysée où il aura une entrevue avec le président de la République.

Notification du remplacement de l'amiral Kaznakoff par le vice-amiral Doubassoff sera faite aux trois puissances intéressées par la chancellerie russe, et le prochaine séance de la Commission d'enquête se déroulera sans autres formalités.

L'amiral de Spahn

L'amiral de Spahn, délégué autrichien, qui a accepté la mission qui lui a été offerte par les quatre commissaires russe, anglais, américain et français, se rendra à Paris à la fin de la semaine prochaine et sera également reçu à l'Elysée, où M. et Mme Loubet donneront un grand dîner en l'honneur des hauts commissaires dans la seconde quinzaine de janvier.

LES NOUVELLES DU JOUR

— Londres, 31 décembre. — On mande du Chaughaï au *Daily Mail*, le 30 décembre :

Les Japonais ont presque terminé leurs travaux de mines contre le fort de Song-Chou-Chan. Ils se préparent à faire sauter le parapet et donneront l'assaut probablement ces jours-ci.

— Londres, 31 décembre. — On télégraphie de Tokio au *Daily Mail*, le 30 décembre :

On annonce de Niou-Chouang que 30 000 Russes sont partis, il y a quelques jours de Tié-Ling, pour se rendre à Tcheng-Sou et à Tchéo-Tang-Cheu.

— Londres, 31 décembre. — Le correspondant du *Daily Telegraph* à Chefou télégraphie, le 29 décembre :

Des courriers arrivés ce soir de Port-Arthur annoncent que les Japonais ont réussi à mettre en position huit canons qui commandent la position au nord du fort d'Itsou-Chau. La ville nouvelle de Port-Arthur est ravagée par le bombardement et elle a été évacuée par les Russes; mais jusqu'à présent les Japonais ne l'ont pas encore occupée, par crainte qu'elle ne soit minée.

Les Japonais bombardent la ville pendant la nuit, excepté quand le clair de lune peut révéler leurs positions.

Le grand hôpital a été déplacé à cause du bombardement; les rues de la ville sont recouvertes d'une épaisse couche de neige.

Une crise échevinale à Bruxelles

De notre correspondant particulier de Bruxelles, le 30 décembre :

Grâce à la Représentation proportionnelle, le Conseil communal de Bruxelles est composé de libéraux, de socialistes et de catholiques. Le groupe libéral, le plus nombreux, se divise en fraction doctrinaire (modérée) et en fraction radicale-progressiste. Cependant, le bourgmestre, M. le sénateur De Mot (l'avocat du roi dans le procès de la succession de la reine) et tous les échevins (adjoints) appartiennent à la fraction libérale doctrinaire. Le bourgmestre est nommé par le roi, et les échevins sont élus par le Conseil.

Or, on discute en ce moment le budget de 1905, et des irrégularités graves ont été relevées dans la gestion de certains services : des chiffres du budget ont été dépassés, des travaux ont eu lieu sans adjudication, etc. Les échevins ont péché par défaut de surveillance.

Cette après-midi, le Conseil communal, à la majorité de 21 voix contre 15, a voté un ordre du jour de blâme à l'égard du bourgmestre et des échevins. La démission de nos magistrats communaux est certaine, mais on dit que deux d'entre eux seulement seront définitivement sacrifiés. M. De Mot, notamment, fort bien coté, y garderait son poste.

Le vœu des conseillers catholiques serait d'appliquer la Représentation proportionnelle en collège échevinal et d'avoir donc un Conseil tripartiste : libéral, socialiste et catholique.

L.

L'OURAGAN EN BELGIQUE

De notre correspondant particulier de Bruxelles, le 30 :

L'ouragan de vendredi a fait de nombreuses victimes et causé d'innombrables dégâts. A Bruxelles, une maison à trois étages, et dont la construction venait d'être achevée, s'est écroulée rue du Cygne. Les ouvriers avaient heureusement quitté le travail.

A Grammont (Flandre) au passage à niveau du chemin de fer, la toiture métallique d'un moulin a été enlevée et s'est abattue sur un voiturier, nommé Mars, qui a été tué net par cette masse de 400 kilos. Il laisse une veuve et neuf enfants.

A Rumpst (Anvers) une maison s'est écroulée. Il y a un mort et plusieurs blessés.

Au port d'Anvers, deux voiliers anglais, le *Redrock* et le *Walden Abbey* attachés à une bouée, ont chassé sur leurs ancres par la force du vent; ils ont successivement heurté deux steamers, deux bateaux du Rhin et trois allèges et en ont coulé deux autres. Les pertes sont énormes. L.

LA TEMPÊTE

La tempête sévit sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord et même sur la Méditerranée.

Trouville. — Hier après-midi, le barque de pêche *Jeanne-Elisabeth*, de Trouville, montée par son patron et armateur, Auguste Legrix, âgé de 32 ans, par les matelots Louis Maudelonde, âgé de 32 ans, et Legrix, frère du patron, âgé de 47 ans, voulant entrer au port, a chaviré par un coup de mer et a coulé immédiatement.

L'équipage s'est réfugié dans la mâture en attendant du secours, mais avant l'arrivée du canot de sauvetage les trois hommes étaient engloutis.

Marseille. — Une tempête de nord-ouest sévit depuis cette nuit sur la ville. La mer est littéralement démontée. Tous les courriers sont en retard; d'autres se sont réfugiés à l'Estaque, attendant une accalmie pour rentrer dans le port.

Aucun sinistre n'est encore signalé.

Toulon. — Le mistral souffle avec violence. La mer est menaçante.

— Au large, on signale un accident sur le cuirassé *Charlemagne*. Deux hommes auraient été blessés.

Rotterdam. — Une violente tempête a fait monter les eaux.

Plusieurs ports, quais et magasins ont été inondés.

Le bureau des postes et des télégraphes est entouré par les eaux; le service des tramways est suspendu.

PAPIER FAYARD
CONTRE DOULEURS ET RHUMATISMES

LA MORT DE MÉLANIE

La *Vérité française* publie la traduction suivante d'un récit de la mort de Mélanie, la voyante de La Salette, envoyé, dit-elle, par lettre d'Altamura à l'*Osservatore* :

Depuis juin dernier, on remarquait dans notre ville une vieille dame française d'un extérieur fort modeste qui, par sa grande aménité et sa piété, attira bientôt l'attention générale. L'excellente famille Giannuzzi, à qui elle avait été fort recommandée par notre évêque et qui lui donna l'hospitalité durant trois mois, bien qu'elle eût à son sujet le soupçon de ce qu'on a eu depuis, ne maintint avec elle dans la plus grande réserve. Mgr Cecchial, lui, savait tout, mais sur son désir, il ne s'en ouvrit jamais à personne.

Au mois de septembre, elle voulut habiter un modeste petit appartement dans le quartier « hors les murs ». Tous les matins, elle allait entendre la messe dans la cathédrale. Le 15 décembre, l'évêque envoya son domestique prendre des nouvelles de la vieille dame vers l'heure de midi, comme il en avait l'habitude. Le domestique vint lui apprendre qu'il avait en beau frapper à la porte, on ne lui avait pas ouvert. On en conclut qu'il s'était passé quelque chose de grave.

L'autorité publique fut avertie, et l'on dut forcer la porte : la bonne vieille dame fut trouvée étendue sur le perquet. Ce n'était plus qu'un cadavre refroidi : elle avait succombé à une syncope.

Le prélat n'avait plus voulu faire un mystère du nom de cette dame. Son nom est Mélanie Mathieu ou, comme elle avait l'habitude de se qualifier, Sœur Marie de la Croix, née à Corps, village du diocèse de Grenoble, le 7 septembre 1831. C'était à elle qu'était apparue la Sainte Vierge lorsque, jeune bergère, elle laissait paître son troupeau à côté de celui de Maximin Giraud, sur le montagne de la Sainette, le 19 septembre 1846. Mélanie, alors âgée de 15 ans, démontra par des signes évidents, au même temps que Maximin Giraud, plus jeune qu'elle, la vérité de l'apparition en présence de Mgr l'évêque de Grenoble. Pie IX voulut ensuite interroger les deux enfants. Et quelques années après cette apparition miraculeuse, dont la vérité fut démontrée par d'étonnants prodiges, s'éleva dans la solitude de ces montagnes, sur le plateau de Baissez, le magnifique sanctuaire où se rendent encore des pèlerinages de toutes les nations catholiques pour y implorer la protection de la Reine du Ciel.

La Très Sainte Vierge choisit Mélanie comme son ambassadrice auprès des hommes pour les retirer du vice horrible du blasphème contre le nom très sacré de Dieu, et d'un autre péché, celui de la profanation du dimanche. De même que Jeanne d'Arc avait, par mandat céleste de Marie, soustrait sa patrie au honteux esclavage de l'étranger, Mélanie fut chargée par la Sainte Vierge de rappeler en patrie, enserrée dans les anneaux de l'infernal serpent, au doux empire du Roi des rois, Jésus-Christ.

Ce secret que Maximin et elle, sur la défense de Marie, ne voulurent jamais révéler à personne, elle le révéla, quand le temps assigné fut venu, au Souverain Pontife, sachant fort bien qu'ainsi elle attirerait sur elle les colères de la secte maçonnique.

Timide jeune fille, elle n'eut pas peur d'accomplir son mandat, et elle eut en échange, comme les prophètes de la perfide Jérusalem, des injures, des persécutions; elle mène dès lors une existence tourmentée et errante dans divers pays d'Europe.

(Ajoutons que toutes les promesses d'argent ne parvinrent jamais à ouvrir cette bouche fermée pour tous sur le chapitre du « secret », excepté pour le Chef de l'Eglise. Il en fut de même pour Maximin Giraud.)

Elle vint enfin dans l'hospitalière Italie et elle habita plusieurs années à Castellamare di Stabia, à Lecce, à Galatina. Puis, sur le désir de Léon XIII, elle retourna en France, et gravit de nouveau la montagne de la Salette où elle ne trouva point d'appui, mais des amertumes et des humiliations... Elle descendit alors de cette chère montagne, et vécut, tout à fait ignorée, à Diou (Allier).

Voyant que les choses allaient fort mal en France, elle se dit en juin dernier, bien qu'elle fût vieille et infirme : « Je ne veux point mourir en milieu des francs-maçons! Je ne veux point rester plus longtemps en France! » Elle écrivit à un vieux religieux, qui avait été son confesseur, pour lui demander un conseil: il lui dit de se rendre à Altamura, et en même temps il le recommanda à notre évêque. C'est ainsi qu'elle vint dans notre ville où, après six mois, elle a fini saintement sa vie.

Mgr Cecchini a voulu honorer la mémoire de la pieuse défunte, en célébrant lui-même pontificalement ses obsèques. Le Chapitre se rendit spontanément et généreusement, que les funérailles fussent solennelles, et le corps a été accompagné à sa dernière demeure par tout le clergé, et suivi par une population nombreuse qui, pleurant la perte de Mélanie comme celle d'une personne très chère, se félicitait cependant de posséder dans son cimetière le corps de celle qui, de ses yeux mortels, avait vu la Reine du Ciel.

L'excellente et pieuse dame Emilie Giannuzzi, qui accueillit la vieille dame à son arrivée à Altamura et lui prodigua ensuite tant de soins, est heureuse d'avoir dans le tombeau de sa famille ces restes bénis.

Oh! si à la nouvelle de sa mort, la patrie de Mélanie, jadis si ardente dans la foi, pouvait se relever pour écouter la voix céleste qui l'appelait au salut, et secouer enfin la joug de la secte infernale qui l'entraîne vers les jours plus bas vers le fond du précipice!

Quant à la pauvre voyante, plongée maintenant dans l'éternelle lumière de Dieu, oubliant les peines que lui ont causées ses frères dans la foi eux-mêmes, elle voit pour toujours la céleste Reine, la suppliant de venir une fois encore au secours de sa chère patrie, la France.

PAROLE ÉPISCOPALE

La politique antireligieuse de M. le président du Conseil: Attitude des catholiques, discours prononcé le dimanche 20 novembre 1904, à l'Hippodrome de Lille, par Mgr Touchet, évêque d'Orléans. Une brochure de 64 pages, prix, 0 fr. 05; port, 0 fr. 05.

Sous ce titre, et pour se conformer à la demande d'un grand nombre, la Maison de la Bonne Presse édite *in extenso* le discours de vaillant prélat, dont la *Croix* a donné de larges extraits.

Remises ordinaires par quantités 7/6e 15/12, 70/50, 150/100.

SAVON du CONGO Parfum suave. Victor VAISSIER

Causerie scientifique

LE SALON DE L'AUTOMOBILE
REVUE RETROSPECTIVE

Sous l'empire de Napoléon III, les « gandins » portmen » s'applaudissaient, comme d'une revanche de Waterloo, de la victoire, sur la piste de Longchamp, d'un cheval mi-français mi-anglais du nom de *Gladiateur*. Sous la République de M. Loubet, les fils de ces mêmes gandins semblent considérer comme fête nationale, si ce n'est compensation du passé, une exposition de voitures automobiles. Et ce que l'on appelle le Salon de l'Automobile — pourquoi ce terme de salon pour cette vaste et élégante remise? — s'accompagne d'une mise en scène luxueuse, presque triomphale. Ce ne sont partout, hors du Grand Palais comme à l'intérieur, que lustres et girandoles, festons et astragales de lampes électriques multicolores, annonces gigantesques imposant aux yeux, en caractères flamboyants, les noms de certains exposants qui savent qu'en matière de commerce la modestie n'est pas chose adroite. En notre temps, il faut savoir jouer du pufinisme américain, et nous y arrivons.

Les véhicules montrés étaient nombreux et témoignent des ressources inépuisables de la mécanique appliquée à la locomotion sur routes simplement empierrées; vapeur produite instantanément en chaudières serpentines de Serpollet; électricité emprisonnée dans des accumulateurs; force explosive disciplinée de mélanges gazeux.

A voir la foule qui se pressait autour des engins, complets ou rudimentaires, assemblés en rangs compacts dans la grande nef du Palais et jusque dans son annexe, les serres du bord de l'eau, on restait stupéfait de cette amour subit de la mécanique qui paraît s'être si rapidement emparé des cervelles françaises.

Si le gros du public qui se pressait aux auditions et explications des exposants prônant leur marchandise écoutait bouche bée, sans trop comprendre, les amateurs se présentent comme connaisseurs ou soi-disant, pour la plupart les « chauffeurs » qui avaient cru devoir, pour la circonstance, endosser la grosse fourrure poilue qui leur enlève ce qu'ils peuvent avoir d'aspect humain, causaient, discutaient, interrogeaient, contredisaient au sujet des qualités respectives des châssis et de leurs organes, des voitures complètes, de leur poids, de leur vitesse, tout comme dans les écuries renommées leurs confrères des sports chevalins supputent et analysent les mérites et les chances des poulains de course. Il y a, paraît-il, quelque intérêt dans ces « parlotes » entre amateurs de cet Automobile-Club, auquel se tout gloire d'appartenir nombre de noms de France, grands autrefois par ce que faisaient ou défendaient leurs titulaires, mais aujourd'hui superbes seulement par leur molle et peu glorieuse neutralité en choses de la vie sociale.

Sans nous occuper ici des questions techniques, que nous laisserons aux organes plus autorisés, nous noterons quelques impressions de la foule : si elle est ignorante des faits techniques, ses observations et ses critiques sont parfois judicieuses, même quand elles s'expriment naïvement et quelquefois un peu brutalement.

Un quidam demande si vraiment ces machines, dont la force varie de quelques unités jusqu'au chiffre de 90 chevaux, mais sont présentées pour ne transporter que trois ou quatre personnes, constituent un progrès réel? Et ce quidam expose qu'un modeste fiacre et surtout les trois robustes percherons de nos gros omnibus réalisent bien plus que la plus puissante automobile du travail utile avec moins de perte de poids mort. Oui, répondent les professionnels, mais il y a la vitesse, nous pouvons « faire du 80 et du 120 kilomètres ». Théoriquement oui, pratiquement non, tant que sur la route ordinaire auront droit de circuler charrettes, piétons ou simplement bandes de volailles. Mais, disent à leur tour les constructeurs, nous disposons maintenant de freins suffisamment puissants et dociles, non plus seulement pour modérer la vitesse, mais pour la briser au besoin presque subitement. Avec eux, un chauffeur adroit et de sang-froid est désormais le maître absolu de sa machine, donc il n'y a plus de danger d'écrasement. Mais si cette dernière condition d'un homme adroit ne se réalise qu'imparfaitement, la force inconsciente et irrésistible que l'on appelle la vitesse acquise n'abdiquant aucun de ses droits pourrait bien envoyer chauffeur et client « faire panache » avec ou sans véhicule sur le dos..... cela s'est vu. Les tribunaux anglais inaugurent récemment un meilleur moyen de rappeler les automobilistes à la modération. Pour si peu qu'il y ait imprudence, manquement, oubli ou distraction du conducteur, ils ajoutent aux dommages-intérêts dus aux victimes une certaine dose, non d'amende, les millionnaires s'en moquent, mais de prison..... Le voilà, le vrai frein de la vitesse inconsidérée.

Un autre quidam, et celui-là fait légion, n'est pas satisfait de l'aspect de ces véhicules; c'est long, c'est lourd, c'est gros, c'est laid et monotone de formes.

Beaucoup de ces automobiles sont des chariots, non des voitures, dit-il. Depuis l'apparition des premières automobiles, peu de progrès ont été réalisés dans leur esthétique : sous ce rapport, nos constructeurs ont fait faillite au bon goût national, à cette recherche d'élégance qui portaient nos grands-pères à donner quelque place à l'art jusque dans les objets en apparence les plus réfractaires à son application, par exemple les appareils de démonstration scientifique.

Comme formes, en effet, coupés et berlines automobiles sont toujours trop des voitures sans brancards et sans chevaux; d'autres rappellent — est-ce intentionnellement? — les anciens coucous chers aux héros de Paul de Kock. Le plus grand nombre des véhicules restent fidèles aux dispositions primitives; ils n'ont pas trouvé moyen d'imposer à ce coffre d'avant, qui abrite leurs organes mécaniques, une forme ne rappelant pas autant les lignes d'un cercueil. Serait-ce cependant un rappel discret semblable au sévère avertissement trappistique? En ce cas, ce serait un avertissement salutaire aux affolés de la vitesse.

Cette recherche des formes élégantes n'a pas d'importance, répliqueront les fervents. C'est possible, mais quel serait l'inconvénient si, en la matière, surgissait un ingénieur doublé d'un homme de goût, si ce n'est d'un artiste?

Léonard de Vinci ne rougissait pas de se montrer à la fois peintre d'un certain talent en même temps qu'ingénieur émérite.

En résumé, l'effort de science et de travail ingénieux qui était visible au Grand Palais est digne d'admiration, mais, en bonne justice également, les résultats présents ne doivent pas faire oublier les précurseurs et dont le premier fut Cugnot. Son automobile, on le sait, est conservée au Musée des Arts et Métiers. Il a eu de nombreux successeurs et imitateurs, parmi lesquels nous relèverons le nom de M. Tastet, un chercheur qui, il y a vingt ans, se ruinait presque en essayant à Saint-Gratien une voiture à vapeur de son invention.

Si Cugnot, si M. Tastet avaient eu à leur disposition le serpentin-chaudière, l'électricité emmagasinée ou la maîtrise des gaz explosifs, nul doute qu'ils eussent affirmé leur nom dans l'industrie de la locomotion automobile. Mais, comme tant d'autres, venus avant l'heure, ils sont morts à la peine, ignorés des triomphants actuels et les ayant ignorés.

LA LUNE

Que n'a-t-on pas dit de la Lune et de sa constitution? Son aspect, ses nombreux cratères portent en général à supposer qu'elle a été le théâtre de terribles éruptions volcaniques de diverses formes. M. Stanislas Meunier n'y voit pas des éruptions semblables à celles que nous observons sur notre planète; il suppose qu'à une époque où la matière de notre satellite était encore molle, plastique, quelque peu visqueuse, d'énormes bulles de gaz, formées à l'intérieur de son globe, en soulevaient la surface, la crevaient et, en s'échappant, laissaient la trace de l'issue qu'elles s'étaient faite. Il a même institué des expériences de laboratoire pour le démontrer; mais, hélas! que ne peut-on faire dire aux expériences de laboratoire que l'on modifie et que l'on corrige jusqu'à ce que l'on ait obtenu le résultat désiré!

M. le Dr Voigt arrive aujourd'hui, avec une théorie nouvelle et originale sur la formation de ces cratères de la Lune, d'autant plus originale qu'elle suppose en principe que le volcanisme n'y est pour rien, et que ces cratères ne sont pas des cratères.

Il pense que la plus grande partie de ces formations est l'œuvre des animaux coralligènes dans les mers lunaires disparues; et il estime que, si l'eau qui recouvre les régions tropicales terrestres venait à disparaître tout à coup le lit de l'océan présenterait dans cette région beaucoup d'analogies avec la face de la Lune, et que les formations de corail auraient tout à fait l'apparence de cratères de volcans éte